

Phase test "schéma classique facteur d'avenir"

Mardi 7 décembre, les organisations syndicales étaient réunies en plénière pour un point d'étape de la mise en place le 15 décembre de la phase test « schéma facteur d'avenir ».

Comme vous pouvez le constater, la direction locale avance sans tenir compte des positions des différents syndicats. Coller au schéma « facteur d'avenir » national ne veut pas dire remettre en cause la totalité du dossier facteur d'avenir.

Pour la CFDT, il était important à l'époque de se battre pour un volant professionnalisé en classe 2. C'était pour nous une reconnaissance du métier mais surtout ça permettait de mettre en place un pyramidage des classifications à la distribution. Et par voies de conséquences de générer de la promotion. En clair de tirer tout le monde vers le haut. Aujourd'hui, avec la mise en place de la phase test, le nombre de facteurs d'équipe par équipe sera réduit (2 au lieu de 3). Le volant de remplacement sera principalement en classe 1. Vos collègues auront tous les inconvénients d'un facteur d'équipe sans en avoir la reconnaissance professionnelle (classification en 2.1) et le salaire qui va avec. Ils n'auront même pas de compensation...

Sans parler du régime de travail qui remet en cause le principe du deux tiers en samedi sur 2 et un tiers du mardi au samedi.

Pour la CFDT, comment accepter un tel recul. Les équipes doivent rester sur la base de 12 facteurs, 3 facteurs d'équipe et un facteur qualité. C'est cette position que nous avons portée lors de cette plénière (voir déclaration préalable au verso). Mais nous n'avons eu pour seule réponse que : « je comprends l'attachement que vous pouvez porter à un tel schéma ». En clair, le test se fera coûte que coûte... Un bilan devrait nous être communiqué dans le courant du 1^{er} trimestre 2011. Mais on sait déjà qu'en cas de non fonctionnement d'une telle organisation, des réajustements seraient effectués. En revanche, on maintiendrait ce schéma d'organisation dans tous les cas de figure.

Une nouvelle organisation verra donc le jour progressivement sur l'ensemble du bureau. Car qu'est-ce qui empêchera la direction locale de ne pas reproduire le test sur d'autres SAR ?

Vous le comprendrez, il faudra rester plus que vigilants sur ce dossier. Notamment sur l'utilisation des agents des SAR concernées qui seront pour beaucoup des intérimaires. Pour la CFDT, La Poste devra à un moment donné mettre fin à leur statut précaire et leur proposer des passages en CDI.

Syndicat CFDT SF3C
64 rue de Saintonge
72003 Paris

☎ 01.40.29.82.00

Email : contact@cfdstsf3c.org